

Catégorie d'achat : Services

Procédure en cours : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du site du Clos de Vivier à Gradignan

Date limite de réception des candidatures : 30 octobre 2025 à 19 heures

Lieu de dépôt ou d'envoi des offres : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/603360?orgAcronyme=a6l>

Type de procédure : Concours restreint

Quantités annuelles minimum et maximum de la commande :

Description des travaux ou de la prestation : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du site du Clos du Vivier à Gradignan

Le marché n'est pas décomposé en tranche, ni en lot

Modalités d'attribution :

- Le marché ne fait pas l'objet de Prestations Supplémentaires Éventuelles (PSE)
- Les variantes ne sont pas autorisées

Critères de sélection des candidatures :

Les critères de limitation des candidatures à 3 groupements de maîtrise d'œuvre sont les suivants :

- Pertinence de la composition de l'équipe au regard des exigences des compétences demandées (cf. article 2.2. du Règlement de consultation (RC)),
- Cohérence des moyens proposés : moyens humains, techniques et financiers dont dispose l'équipe pour assurer sa mission,
- Qualité des références présentées par l'équipe et notamment la qualité technique et environnementale des opérations de complexité et d'importance similaires :
 - Au moins une des références de construction **de bâtiments mixte à vocation d'enseignement et de loisirs de moins de 5 ans de surface significative (minimum 700 m² SDO)**
 - Au moins deux références de bâtiments incluant à la fois des solutions biosourcées et géosourcées
 - Au moins deux références de bâtiments de réhabilitation aux performances de consommation d'énergie au moins égales aux requis du programme environnemental (fournir les STD de celles-ci) :
 - Seuil de consommation globale TOUS POSTES CONFONDUS calculé par SED Cef < 60 kWh/m² SDP obtenu par :
 - **Extension**
 - Objectifs énergie IC énergie 2025
 - Objectif carbone IC construction 2025
 - **Niveau biosourcé 2 : > 24 kg/m² SDP**

- **Réhabilitation**
 - Objectifs énergie : **Calcul RT global** : Cep projet < Cep existant-60%
 - Objectif carbone : **Niveau Ic Construction < 400 kgeqCO2dyn/m² sur l'existant**
 - **Global : extension et réhabilitation**
 - Niveau de réemploi : 10 kgeqCO2/m²SDP
 - Au moins deux références de bâtiments au confort d'été au moins égal aux requis du programme environnemental (Cf. article 2.5.1.2.3), validées suite à une campagne de mesures :
 - Taux d'inconfort ($T^{\circ} < 28^{\circ}\text{C}$ et $\text{Text} -5^{\circ}\text{C}$) < 50h dans tous les locaux à occupation longue sans rafraîchissement
 - Au moins une référence de bâtiment labellisé ou mesuré équivalent : **GWP (kgeqCO2/m²SU) ≥ 10 kgeqCO2/m²SDP***
- Qualité architecturale des références proposées par l'architecte

Coordonnées de la Mairie :

Hôtel de Ville de Gradignan
 Service des marchés publics
 1er étage - Porte 102
 Allée Gaston Rodrigues
 CS 50105
 33173 Gradignan cedex
 Tél. : 05 56 75 65 62 ou 65 34
 Fax : 05 56 75 65 65
 courriel : marchespublics@ville-gradignan.fr